

PETITION : HONTE AUX RESPONSABLES

Objet: L'hécatombe des palmiers du Parc Vigier.

Depuis plus de trois mois nous envoyons des messages alertant les différents responsables de la mairie de Nice, les responsables des Parcs et Jardins sur l'absence ou l'inefficacité des traitements contre le charançon rouge pratiqués par la Ville de Nice.

Monsieur Leonelli ,adjoint , contacté dans une permanence a transmis nos doléances aux personnes concernées mais aucune réponse à ce jour. Bien sûr tous nos courriers étaient également adressés à Monsieur Estrosi et dernièrement à Monsieur Ciotti.

Seul ce dernier a répondu, disant que lui aussi transmettrait aux responsables...mais?

Nous pensons qu'il est urgent d'agir et nous ne pouvons plus attendre.

La disparition programmée des palmiers n'est pas inéluctable mais Il faut d'urgence arrêter ce massacre en changeant le traitement et en appliquant le traitement approprié (voir procès sur: propalmes83.com)

De même qu'il serait criminel d'essayer des traitements inefficaces à un malade pouvant bénéficier de traitements efficaces, Il est inadmissible d'essayer et de s'entêter quand un traitement a prouvé son inefficacité.

Plus de 25 palmiers coupés ou morts en 2017, autant en 2016 rien que dans le Parc Vigier !

Le premier rôle de l'écologie est aussi de préserver et de sauver des espèces en cours de disparition. Le bio oui, mais hors de l'urgence et seulement si Il est efficace et permet d'éviter l'éradication d'une espèce.

Nice a une image et un patrimoine à conserver.

Ou sont les belles paroles: Un arbre coupé, un arbre planté ?

Déploiement de moyens extraordinaires?... poudre de perlimpinpin ou poudre aux yeux dispersée par drone

Ou passe l'argent du contribuable ! Quand on sait que moins de 200 propriétaires arrivent à financer et réussir le traitement de leurs palmiers..

Dans la résidence du Parc Vigier, comme dans les autres résidences privées autour du Port et en ville nous avons pu sauver nos palmiers..

Les traitements que nous faisons sont efficaces et homologués alors qu'avec un budget bien supérieur, celui de la commune est un échec complet.

Nous exigeons donc que les traitements Bio soient remplacés par les traitements homologués et obligatoires pour les personnes privées.

C'est aussi parce que notre quartier est un site incontournable pour tous les niçois et les touristes qu'il est inadmissible de laisser mourir ces palmiers sur nos Parcs et dans nos avenues.

Notre nombre fera notre force.

Merci de faire signer cette pétition par le plus grand nombre de vos connaissances.

Nous la remettrons ensuite au journal Nice Matin, à Messieurs Estrosi et Ciotti en main propre.

Les exemplaires signés sont à déposer avant le 15 novembre au bâtiment 6 Parc Vigier ou par courrier :
Bernard Goubert